

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

En s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 10 JUIN

Les honnêtes industriels allemands

L'industrie allemande passe, en ce moment, un assez vilain quart-d'heure, et sa réputation, qui n'était déjà pas très bonne, va baisser encore.

On savait partout que les industriels allemands excellaient dans l'art d'imiter grossièrement les produits du travail des autres nations, de la France surtout qui est sans rivale au monde pour certaines spécialités; on connaissait les procédés, similaires à ceux de l'espionnage politique, employés par nos honnêtes voisins pour l'espionnage des ateliers et des usines: Lyon, Roubaix, Calais, Tourcoing, Saint-Quentin, Paris en savent quelque chose.

Et les hideuses contrefaçons étaient toutes vendues sous marques françaises à des prix formidables.

C'était déjà bien, n'est-ce pas? Malgré tout, ils ont trouvé moyen de faire encore mieux et l'édifiant procès des aciéries de Bochum nous montre les industriels de là-bas sous un jour abominable. Disons de suite que l'accusé principal est un caudataire du prince de Bismarck. Il n'a pas de chance, l'ancien chancelier, avec ses amitiés. Après les louches histoires du fonds guelfe, voici le terrible scandale des poinçons de l'Etat!

M. Baare, conseiller intime, membre du Conseil d'Etat, président de la Chambre de commerce, avait été placé par l'empereur lui-même à la tête de l'usine de Bochum et, de complicité avec ses associés, il volait le fisc au moyen de certaines ingénieuses combinaisons qui réduisaient presque du tout au tout les impôts à payer; de plus, ils majoraient considérablement sur les livres les appointements du personnel et empochaient la différence.

Ce n'est rien encore. Baare est accusé d'avoir, pendant seize ans, fait usage de faux poinçons de contrôle pour la réception des rails et pièces d'acier fabriqués à Bochum. Un correspondant du *Matin* explique ainsi la façon d'opérer de ces braves gens :

« Lorsque le contrôleur de l'Etat venait pour vérifier la qualité des rails, il faisait apposer un poinçon spécial sur les rails reconnus bons. Pendant ce temps, on détournait habilement son attention et quelques minutes suffisaient pour prendre, avec du plomb, l'empreinte du poinçonnage.

» Cette empreinte était remise au graveur de l'usine Jensen, lequel fabriquait un faux poinçon, et on poinçonnait les rails refusés, ainsi que les autres pièces défectueuses, qui étaient expédiées immédiatement à l'étranger. Le lendemain, on représentait au réviseur les rails qui avaient déjà été poinçonnés, mais dont on avait eu soin d'effacer l'empreinte, et l'on parvenait ainsi à justifier du nombre de pièces dont la fabrication était annoncée. »

L'accusateur est un sienr Fusangel que le directeur faisait poursuivre. Fusangel s'est

offert de faire la preuve et, immédiatement, l'autre a retiré la plainte déposée contre lui. On juge de l'émotion produite. Mais le procureur déclara qu'il avait reçu, lui aussi, une autre dénonciation du même genre et qu'il ouvrirait une instruction. La reculade de Baare ne lui servira donc pas.

Maintenant, combien d'accidents de chemin de fer ont été causés par les pièces défectueuses « envoyées à l'étranger » par l'usine de Bochum, combien de gens ces industriels bien dignes d'être Allemands ont-ils tués ou blessés, combien de veuves et d'orphelins ont-ils faits pour emplir leurs poches et leurs coffres?

La *Gazette* dit à ce sujet que « Fusangel a révélé des faits prouvant que la vie de tous ceux qui voyagent en chemin de fer est constamment en péril. Si de pareils abus sont possibles dans les plus grandes aciéries d'Allemagne, que se passe-t-il dans les petits établissements? Quelle humiliation devant l'étranger! Il faut une enquête sévère et rapide, sans égard pour la situation des accusés ».

Et voilà les procédés des chevaliers d'« industrie » allemands!

Nous allons voir, en tous cas, si, comme du temps du meunier de Sans-Souci, il y a encore des juges à Berlin.

INFORMATIONS

L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR

Quelques députés socialistes ont saisi la Chambre d'une proposition « tendant à désaffecter l'église du Sacré-Cœur. »

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux commandants de corps d'armée l'ordre de réduire le nombre des officiers et assimilés à lui présenter pour les palmes académiques. Les proportions avaient augmenté d'une façon considérable pendant ces dernières années. A l'avenir, chaque inspecteur général sera limité annuellement à deux candidats pour officier d'académie et à un candidat pour officier de l'instruction publique; toutefois, ces chiffres pourront être légèrement dépassés dans les 6^e, 14^e et 15^e corps qui ont de plus forts effectifs. Les inspecteurs généraux des Écoles militaires continueront à envoyer au ministre toutes les propositions qu'ils croiront devoir faire pour ces distinctions, en faveur du personnel spécial qu'ils ont à inspecter.

LA SANTÉ DES SOLDATS

Plusieurs journaux ayant parlé de l'envoi de renforts au Tonkin, les feuilles ministérielles ont publié une note expliquant que les départs n'étaient motivés que par la nécessité de remplacer les hommes qui appartiennent à la classe libérable. La durée du séjour en Indo-Chine est d'ailleurs de deux années et comme l'effectif du corps d'occupation est de dix mille hommes, la moyenne des envois de chaque année est de cinq mille.

Nous ne voulons pas discuter la valeur de cette argumentation, mais ce qui est certain c'est que le moment est bien singulièrement

choisi pour se livrer à des mouvements dans les garnisons d'Extrême-Orient. Ce n'est évidemment pas par hasard que le gouvernement de la Grande-Bretagne suspend rigoureusement ses envois de troupes sur l'Inde pendant les cinq mois d'été. C'est qu'en effet il est inhumain d'expédier dans ces régions des jeunes soldats qui, déjà anémiés par une traversée brûlante, arrivent dans des climats nouveaux au moment le plus dangereux de l'année. Il ne l'est pas moins d'imposer aux rapatriés déjà éprouvés par un séjour de deux ans dans des parages souvent malsains la redoutable épreuve de la traversée de la mer Rouge pendant les mois de juin, de juillet et d'août? Il suffit que dans l'Indo-Chine nos troupes soient décimées tantôt par le feu de l'ennemi, tantôt par les maladies. On peut demander à l'administration militaire de ne pas y ajouter les ravages, conséquence de son incurie.

LE VAINQUEUR DU GRAND-PRIX

Clamart, le vainqueur du Grand-Prix de Paris, a été acclamé à son entrée au pesage, ainsi que son jockey Tom Lane.

M. Edmond Blanc, l'heureux propriétaire du gagnant, a été vivement félicité par le Président de la République.

Le prix s'élève à 162,600 fr., le second touche 40,000 fr., le troisième 5,000 fr.

La recette encaissée par la Société d'encouragement a été de 50,000 francs; le chiffre d'affaires au pari mutuel a dépassé 3,000,000 de francs.

Clamart est par Saumur et Princesse Catherine; il est arrivé 3^e dans le prix de Saint-Firmin sur 4,200 mètres; 1^{er} dans le prix d'Estampes sur 4,500 mètres; 4^{er} dans le prix Lagrange (grande poule de 3 ans), 20,000 francs, sur 2,000 mètres; 1^{er} dans le prix Fould, 2,500 mètres; 4^e prix du Jockey Club, 2,400 mètres, et 1^{er} dans le prix Seymour, 2,400 mètres.

C'est un cheval froid et de beaucoup de fond.

Le jockey Tom Lane est un des préférés du public; c'est une fine cravache.

Il a fait triompher toutes les écuries dans lesquelles il a été employé; sa plus grande gloire est d'avoir piloté Stuart. Ce nouveau succès va encore le rehausser.

Le propriétaire, M. Edmond Blanc, est un sportsman de vocation. Après de gros sacrifices, il est arrivé à être un des plus habiles éleveurs de France; ses établissements de Villebon et de la Celle-Saint-Cloud sont des plus importants. Il vient d'ajouter un succès de plus à ceux déjà grands du Jockey-Club, du prix de Diane et du grand prix de Paris en 1879.

Depuis 28 ans que le Grand-Prix est institué, les Français l'ont gagné 16 fois.

Mais ce qui donne une idée plus exacte des progrès de notre élevage, c'est cette constatation, à savoir que depuis les quinze dernières années les Français ont gagné neuf fois. Les Anglais n'ont jamais gagné comme nous cinq années de suite.

ÉTRANGER

Le général Cialdini vient de tomber subitement malade.

Son état est très grave. Une dépêche chiffrée a été adressée au roi Humbert.

Il paraît que le roi Léopold aurait l'intention d'aller prochainement à Moscou. Ce voyage, dont le but n'est pas précisément d'admirer les merveilles de l'Exposition, aurait une portée politique un peu plus élevée.

Les personnes de l'entourage de Léopold prétendent que le roi ira jusqu'à Pétersbourg afin de ramener le Tsar à une politique moins francophile.

On ajoute même que Guillaume II ne serait pas étranger à cette petite combinaison qui aurait été décidée à la suite des interprétations données à la visite du Tsar.

A JÉRUSALEM

On écrit de Vienne:

« On s'occupe en ce moment à Constantinople d'un incident dont les Lieux-Saints ont été le théâtre.

» On sait que les Lieux-Saints (Saint-Sépulcre, basilique de Bethléem, etc.) sont partagés entre les différentes confessions chrétiennes.

» La basilique de Bethléem est bâtie sur la Grotte de la Nativité; deux escaliers conduisent à la grotte: l'un, l'escalier Nord, est la propriété exclusive des Latins; l'autre, l'escalier Sud, est la propriété non moins exclusive des Grecs orthodoxes.

» Or, dans ces derniers temps, l'escalier latin, c'est-à-dire Nord, a été, à différentes reprises, violé par les Grecs orthodoxes, malgré la résistance armée des Latins; le sang a coulé. Ce qui aggrave ce conflit, c'est que les orthodoxes, en ces circonstances, ont obtenu le concours d'un grand nombre d'agents de la force publique.

» Ces faits ont donné lieu à quelques explications entre l'ambassade de France et la Porte, la France agissant, dans cette affaire, comme puissance protectrice des catholiques en Orient. »

L'effervescence qui règne parmi les Latins et les lenteurs que met la Sublime-Porte à répondre aux représentations de notre ambassadeur à Constantinople, pourraient aggraver encore la situation.

M. Ribot annonçait cependant que le Sultan avait fait télégraphier au gouverneur que satisfaction immédiate nous fût donnée.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 juin 1891.

Le marché est plus actif et les quelques réalisations déterminées par les hauts cours du 3 0/0 n'empêchent pas la fermeté de dominer. Le 3 0/0 fait 95.27; le 4 1/2 0/0 104.95.

La Banque de Paris franchit une nouvelle étape de hausse à 805.

Nous retrouvons la Société Générale parfaitement tenue à 475.

Le Crédit Lyonnais est très ferme à 787. La comparaison du bilan au 30 avril et au 31 mars dernier fait ressortir une nouvelle progression dans les opérations de la Société.

L'augmentation d'un bilan à l'autre dépasse 12 millions.

C'est le 27 juin qu'aura lieu l'assemblée extraordinaire de la Banque d'Escompte qui doit statuer sur la réduction du capital social tant par voie de rachat et d'annulation d'actions que par voie d'échange.

Le Crédit Foncier fait 1,273. — Le Crédit Mobilier conserve ses bonnes tendances à 375. Il a gagné plusieurs points sur des cours dont la faiblesse tenait surtout à l'état général du marché.

Les actions des Chemins de fer Portugais poursuivent régulièrement le redressement de leur cote. Une assemblée générale d'actionnaires est convoquée pour le 25 juin courant.

L'obligation première hypothèque des chemins de fer de Porto-Rico est demandée à 275. Le prochain coupon de 7.50 sera détaché le 4^{er} juillet.

Les Chemins Economiques sont à 415.50.

NOUVELLES MILITAIRES

ENCORE LES ACHATS DE CHEVAUX DE CARRIÈRE EN ANGLETERRE

Nous lisons dans le *Progrès militaire* :

« Les achats de chevaux de carrière en Angleterre sont défendus par le *Figaro*. Nous sommes surpris que notre confrère justifie cette opération, en avançant que des acquisitions de ce genre sont : « périodiques, qu'elles » se font depuis plus de cinquante ans et ont » toujours rendu de grands services. »

« Ce n'est pas quarante chevaux que nous demandions autrefois à l'Angleterre. La Grande-Bretagne, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne et la Hongrie nous en expédiaient environ 5,000 par an. Mais, les temps sont changés; l'élevage a progressé en Normandie, dans l'ouest, dans le centre et le midi, si bien que nous exportons des milliers de chevaux, sans en demander une quantité appréciable à l'étranger.

« Dire que tous les ans, nous avons été acheter des chevaux de remonte en Angleterre est, du reste, inexact. Ils sont rares, les directeurs de la cavalerie qui depuis quinze ans ont autorisé des missions de ce genre. Dans les périodes de pénurie, le dépôt de remonte de Paris faisait savoir qu'il était acheteur de chevaux de carrière. Ceux qu'on lui présentait à Montrouge ou à Boulogne avaient bien l'apparence anglaise, mais ils avaient été importés aux risques et périls du livrancier, alors que l'Etat a couru toutes les chances du dernier voyage.

« Dans le *Figaro*, on évalue le prix de revient à 2,400 fr. rendu à Saumur. On nous a indiqué le chiffre de 2,850 fr. et nous le croyons beaucoup plus près de la vérité.

« Comme la question se posera certainement au cours de la discussion du budget, nous connaissons le prix réel. Quel qu'il soit, il est toujours plus élevé que celui offert aux éleveurs français. Et c'est ce qui nous fait

maintenir que si, au lieu d'aller porter plus de cent mille francs sur le marché Anglais, on avait partagé pareille somme entre les dépôts de Paris, Caen, Saint-Lô, Fontenay-le-Comte, Saint-Jean-d'Angély et Mâcon, leurs comités n'auraient pas eu de peine à former un aussi beau lot que celui qui vient d'arriver à Saumur.

« Y avait-il du reste urgence à faire passer le détroit à une commission d'achat? Est-ce que la division des officiers-élèves ne va pas manquer cet automne? Aurait-on oublié que l'envoi à l'Ecole de cavalerie des 75 sous-lieutenants sortant de Saint-Cyr aura lieu seulement après un an de régiment?

« La mesure que nous avons critiquée n'est pas défendable. Nous comptons bien qu'elle ne sera pas renouvelée. »

L'ADMISSION DES SOUS-OFFICIERS A L'ECOLE DE SAINT-MAIXENT

Une instruction ministérielle vient de paraître, réglant les conditions d'admission des sous-officiers à l'Ecole militaire de Saint-Maixent.

Les candidats doivent avoir deux ans de grade de sous-officier au 31 décembre de l'année de la proposition et produire un certificat d'instruction militaire délivré par une Commission régimentaire, constatant leur bonne instruction professionnelle.

Il est établi pour chaque sous-officier un mémoire de proposition sur lequel le mérite du candidat est constaté et apprécié successivement par le chef de corps, le général de brigade et l'inspecteur général. Un nombre pris dans l'échelle de 0 à 20 résume l'opinion de chacun de ses chefs, à la fois sur la conduite, la capacité et l'aptitude au commandement.

Ces cotes multipliées par certains coefficients doivent atteindre le chiffre de 240 points, sous peine d'entraîner l'élimination du candidat. Si ce chiffre est atteint, le mémoire de proposition est transmis au ministre et le candidat passe par des épreuves écrites, orales et d'instruction militaire pratique qui semblent bien calculées pour ne faire arriver au grade d'officier que des sujets capables et instruits.

Vendredi dernier, le *Figaro* publiait l'entre-filet suivant :

« Tous les ans, nous consacrons au Sport hippique le Supplément littéraire qui paraît la veille du *Grand Prix de Paris*.

« Nous ne manquerons pas cette année encore à cette tradition déjà ancienne, mais, cette fois, c'est à l'Ecole de cavalerie de Saumur que Robert Milton promènera nos lecteurs.

« Notre collaborateur, en effet, est allé passer quelques jours dans l'incomparable pépinière d'où sortent tous les sportsmen militaires, et par laquelle passent tous nos officiers de cavalerie.

« Il en a rapporté une curieuse étude du

cheval d'armes et de ses écuyers, étude à laquelle nous prédisons un vrai succès, car elle ne manquera pas d'intéresser le grand public aussi bien que nos officiers et que tous les hommes de cheval.

« Robert Milton était d'ailleurs accompagné par un jenne dessinateur bien connu par ses illustrations militaires, M. Louis Bombled, dont les charmants dessins font de notre supplément de demain une publication hors pair. »

Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant en entier le texte de ce supplément du *Figaro* que l'éminent chroniqueur du sport a donné sous ce titre :

Le Cheval d'armes français DEUX JOURS A SAUMUR

LA CAVALERIE FRANÇAISE
L'officier de cavalerie et son cheval

AVANT-PROPOS

Je m'étais bien promis de saisir la première occasion qui s'offrirait d'étudier le cheval de guerre et l'officier de cavalerie. C'est fait, je puis compléter les différentes études que j'ai présentées ici. On ne s'imagine pas l'importance prise par les courses militaires depuis quelques années. Elles sont arrivées à rendre des services dont je vais donner la preuve en cinq mots : *On a voulu les supprimer!* C'est une preuve ou je ne m'y connais pas. Notez qu'une institution qui ne réussit pas est inamovible. Pas de succès, pas d'envieux, pas de jaloux, pas de détracteurs, pas de démolisseurs.

Cette année, on a voulu détruire les courses militaires en leur lançant dans les jambes des circulaires mélinitées. En gênant les officiers pour obtenir des permissions de monter — on n'exigeait rien moins que la volonté du chef de corps. Autrement dit : huit jours de démarches. Ces tentatives criminelles n'ont heureusement pas abouti; elles ont à peu près éclaté en l'air.

Tout ce bruit qu'on a fait a stimulé mon ardeur et j'ai pensé : Voilà le moment ou jamais d'insister sur l'utilité des courses militaires, de rappeler qu'elles font monter tous les ans deux cents officiers qui sans cela ne monteraient jamais. Comment feraient, à défaut des courses, ceux qui n'ont ni le goût ni les moyens de chasser à courre?

Veut-on revenir au temps où les officiers montaient à la papa? Veut-on nous réencroûter au moment où la vraie équitation, celle qui développe la hardiesse et le jugement, permet à nos cavaliers de l'armée d'aborder des parcours sévères?

De cette équitation hardie, on récoltera les fruits à la première campagne! Il faut que l'officier de cavalerie monte en course de vingt à trente ans. Quand il aura acquis l'entrain que donne l'allure parcante, il se calmera; mais il lui restera un fameux fond d'endiement qui ne l'abandonnera jamais.

Et puis, comme on dit, au fusil moderne, au canon moderne, correspond le cheval moderne, le cheval de sang!

Rapidité de tir, longue portée, c'est acquis; il faut à nos chevaux des jambes qui les mènent vite et loin.

Pointes hardies, courses folles en plein pays ennemi, longues randonnées sur les derrières des

troupes, reconnaissances isolées. Tout cela nous le tenons avec deux éléments combinés : cavalier de sang-froid sur cheval de pur sang!

R. M.

Ah! quel plaisir d'être soldat! a dit Scribe dans la *Dame Blanche*. Moi, je m'écrie en simple prose : « Quel joli métier que celui d'officier de cavalerie! »

Ayez de la fortune ou n'en ayez pas; mais soyez doué d'un physique élégant, de l'amour du cheval et de la patrie, et vous goûterez toutes les joies désirables en ce monde, au prix d'un léger surmenage physique et moral.

Si vous n'aimez pas le cheval, n'en parlez plus; faites-vous peintre, l'intimité de la nature vous suffira; mais si vous aimez le cheval passionnément, — on l'aime passionnément on ne l'aime pas du tout, — rêvez d'être Canisy ou Contades, ou Morgon, de passer le plus d'années possible à Saumur, sur ces bords de la Loire, jolis même quand il pleut, avec leurs eaux topaze, leurs ciels saphir et leurs arbres d'émeraude.

Je viens de visiter l'Ecole de cavalerie et j'y ai passé les deux meilleures journées de ma vie, me disant que si j'avais été député de la Seine ou d'ailleurs, faisant partie de cette Chambre folle qui a failli détruire les courses, je m'exposerais maintenant comme hérétique aux émanations délétères d'un Choubersky.

Comment se fait-il que chaque député, avant de siéger au bout du quai, ne soit pas tenu de visiter les institutions utiles de son pays? Je parie qu'il y a encore des élus du suffrage universel qui n'ont jamais vu le Louvre et qui ne craignent pas de se prononcer sur des questions de beaux-arts; il doit y en avoir bien davantage qui n'ont jamais mis le pied à l'Ecole de Saumur et qui, quand l'occasion s'en présentera, se déclareront compétents en fait d'équitation militaire.

Et nos ministres savent-ils tout ce que le Parlement ignore? Je voudrais l'affirmer.

Le général Boulanger a passé, comme ministre de la guerre, une après-midi à Saumur, c'est peut-être, c'est sûrement la plus belle page de sa carrière.

Comment se fait-il que les étrangers soient plus curieux que nous d'étudier de près nos merveilles? Quand je suis allé, il y a trois semaines, à Saumur, j'y ai rencontré le capitaine de Funcke, attaché militaire à l'ambassade d'Allemagne, autorisé par M. de Freyinet à tout examiner en détail; je vous assure qu'il n'en a pas perdu une bouchée, ni moi non plus.

Pour étudier l'officier de cavalerie, pour étudier le cheval d'officier, ce n'est ni à Saint-Cyr ni à l'Ecole militaire, ni dans les allées du Bois de Boulogne qu'il faut se livrer à des recherches documentaires, c'est à Saumur, le vrai Conservatoire de l'officier de cavalerie.

La façon de s'y rendre est un peu incon-

L'Homme aux cent millions

PAR PAUL VERDUN

En partant, il laisse la lampe allumée et ferme la porte, dont il emporte la clef, comptant revenir le soir. Après dîner, il retourne rue Fondary, passe devant la loge de la concierge sans être remarqué par cette femme qui aime mieux bavarder que de s'occuper des devoirs de sa charge. Il pénètre de nouveau dans l'appartement de Bernard et continue ses recherches. Il trouve la collection de la *Wiener Zeitung*, qu'il brûle; le cahier en écriture secrète dans lequel il soupçonne quelque preuve contre lui, et qu'il emporte; des billets de banque qu'il enferme dans une enveloppe; enfin des écrins dont il enlève les bijoux, pour faire croire que le vol est le mobile du crime.

Il choisit une épingle à tête d'émeraude; c'est la pièce à conviction qu'il jettera dans la chambre de Mordy. Il ouvre doucement la fenêtre, monte sur le balcon et le suit. La nuit l'enveloppe, il ne peut être vu. Il franchit la grille formant barrière. Il sait qu'à ce moment-

là son employé est en route pour le chemin de fer de Lyon. Il profite du fracas produit par le passage d'une voiture dans la rue pour crever d'un coup de coude un carreau dans l'appartement de Mordy, et lance l'épingle dans la pièce. Après quoi il rentre chez René Bernard, sort de l'appartement très doucement; il ferme avec précaution la porte à double tour.

Il descend l'escalier à pas de loup, s'arrête au troisième étage, dépose dans un coin la clef de l'appartement de sa victime, glisse sous la porte de Gustave Marchand l'enveloppe aux dix mille francs.

Il s'aperçoit alors qu'il ne lui est pas aussi facile de se débarrasser de la montre et des bijoux et les conserve sur lui.

Il continue de descendre l'escalier, guette le moment où la concierge a le dos tourné, et s'esquive sans être vu.

Le long du chemin, il pense à jeter les bijoux dans un égout, dans la Seine, mais il n'ose pas, dans la crainte d'être remarqué. Peut-être calcule-t-il qu'on croira que c'est Mordy qui les a emportés. Toujours est-il qu'il les garde. Il les enferme dans le coffre-fort de son cabinet de travail. Ils restent là jusque dans la nuit du 17 décembre où Wegrow,

comprenant enfin l'imprudence de les garder, les jette dans le feu. Mais il commet alors la sottise d'enlever les pierres précieuses qu'il trouve belles, et les enferme dans son coffre-fort, où elles se trouvent encore.

Revenons au lendemain du crime! Wegrow, ayant constaté que l'écrivain était venu payer ses billets en retard et avait ainsi employé les dix mille francs trouvés sous sa porte, se résolut à exécuter la deuxième partie de son plan, c'est-à-dire à faire découvrir l'assassinat de René Bernard et à faire retomber la responsabilité sur Marchand. Donc, le 17 au matin, il envoya son domestique rue Fondary, ce qui amena la découverte du cadavre, et, le 18, il dénonça le romancier, qui fut arrêté.

Longtemps Wegrow laissa peser sur Mordy le soupçon d'avoir trempé dans le meurtre, soit comme auteur principal, soit comme complice. Est-ce réellement parce qu'il craignait que les négociations de son employé, interrompues brusquement, avortassent? N'était-ce pas plutôt parce qu'il espérait qu'une condamnation par contumace le débarrasserait d'un témoin de sa vie passée? Je laisse aux juges qui s'occuperont de Wegrow le soin de l'apprécier. Je me contenterai de vous faire remar-

quer, messieurs les jurés, que, si c'eût été un simple commerçant qui eût caché ainsi la résidence d'un de ses employés, il eût été arrêté immédiatement, on eût opéré une perquisition chez lui, la vérité eût éclaté, et mon client n'eût point passé en cour d'assises. Mais, au lieu d'être un simple commerçant, l'homme, coupable de ce silence, était un puissant financier, l'ami des ministres, qui recevait à sa table la garde des sceaux, des sénateurs et des députés. On n'osa pas porter la main sur lui.

Sans un ami inconnu qui m'a fourni les moyens de démasquer l'assassin et le faux témoin, l'innocent paierait aujourd'hui pour le coupable.

Je me résume, messieurs. Odon Wegrow trouvait à la mort de René Bernard trois avantages : il se débarrassait de quelqu'un qui connaissait son passé; il se débarrassait d'une menace perpétuelle; il rendait possible le mariage de mademoiselle Calixte de Courson avec Stanislas Gouda qui alors, mais alors seulement, consentait à entrer dans le syndicat.

C'est Odon Wegrow qui tua René Bernard. Les preuves de son crime sont : en premier lieu, sa tentative de fuite lors de ma dénon-

mode; il y a un train qui part de Paris à neuf heures vingt-cinq et qui arrive à trois heures du matin; le retour n'est guère plus facile, à moins de perdre une après-midi: un train part de Saumur à dix heures vingt-quatre du soir et arrive à Paris à cinq heures sept du matin.

Pour l'officier qui vient passer le dimanche à Paris, il y a deux nuits à dépenser. Aussi le lundi est-il souvent une journée un peu endormie, au moins au début. Les chevaux s'en aperçoivent, ils sont reposés et plus frais et abusent naturellement de ce que les cavaliers ont un peu mal aux cheveux.

Ah! si l'École était à Fontainebleau ou à Versailles, ce serait le suprême bonheur, on aurait des jours de congé sans lendemains à mine éreintée. Mais la vie n'est pas faite pour ces joies sans mélange, autrement elle serait de soie et d'or. Contentons-nous de la soie quand nous l'avons.

Six heures sonnaient à l'horloge placée au-dessous du clocheton du pavillon central, quand nous fîmes, Louis Bombled et moi, notre entrée sur le Chardonnet qui est le Champ de Mars de l'École.

Inutile, n'est-ce pas, de vous présenter Louis Bombled, le jeune collaborateur du *Monde Illustré* et de l'*Illustration*: il est chargé dans ces deux journaux de tous les croquis des grandes manœuvres; il a donc fait ses preuves comme dessinateur militaire. Nous devions nous lever une heure plus tôt, mais le garçon d'hôtel avait mangé la consigne. Il avait fallu compter sur le hasard pour nous mettre sur pied. Mon premier mot en voyant le Chardonnet désert:

— Nous avons de la chance malgré tout de ne pas arriver en retard.

— C'est vrai; on ne voit personne, le travail n'est pas encore commencé.

Et nous nous imaginions qu'à Saumur, on était moins matineux qu'à Chantilly et à Newmarket.

Un cavalier de manège vient à passer tenant un registre sous son bras; il va nous renseigner:

— Connaissez-vous le commandant de Canisy?

— Je suis son ordonnance.

— Est-il déjà sorti?

— Il était dès quatre heures à Verrie, en train de galoper des chevaux. Il vient de rentrer se changer; dans un quart d'heure il sera au manège pour la reprise des écuysers. Mais il attend deux messieurs de Paris. Serait-ce vous?

— Justement.

— Eh bien! vous n'avez qu'à rester ici; il vous rejoindra dans quelques minutes.

Nous nous regardions, Bombled et moi. Diable de garçon d'hôtel qui ne nous avait pas

tion, son attitude durant mon plaidoyer; ensuite, les pressentiments de l'inventeur, la possession des pierres des bijoux volés rue Fondary, les précautions prises pour dépister la justice et diriger des recherches contre Mordy et contre Marchand, son silence sur le séjour de son employé à Genève, enfin, la parfaite explication, la seule juste qui puisse être donnée de toute l'affaire, en admettant sa culpabilité, explication impossible à fournir, en supposant qu'un autre soit le meurtrier.

Puisque Odon Wegrow est l'assassin de René Bernard, Marchand est innocent.

C'est, messieurs les jurés, la conclusion à laquelle tendait mon plaidoyer. Je vous prie de vouloir bien la sanctionner par votre verdict favorable.

(A suivre.)

Une fermière et sa propriétaire ont un troupeau de quarante dindons, de compte à demi.

La propriétaire va faire un tour à la ferme:

— Et bien! comment vont vos dindons?

— Oh! les miens vont très bien, répond la fermière; mais les vingt de Madame sont

éveillés! Il est vrai qu'il ne s'était probablement pas éveillé lui-même.

M. de Canisy n'est pas moins connu dans le monde du sport que dans le monde militaire; ce fut un de nos plus habiles cavaliers de steeple-chase, et, comme écuyer, c'est, comme on dit sur le turf, une très fine cravache. Il venait de Verrie exercer des chevaux de pur sang, des chevaux destinés à des exploits dans les courses de la Société de Sport de France. Verrie, c'est l'hippodrome sur lequel ont lieu les courses sérieuses des Saumurois, hippodrome pittoresque dans le genre de la Croix-de-Berny. Un vrai hippodrome à Cross-Country.

Avant l'arrivée du commandant de Canisy, plusieurs officiers de notre connaissance apparaissaient pour la reprise. Le capitaine de Contades, qui monte à ravier, lui aussi, aussi bien en course qu'au manège, aussi bien sur les obstacles d'Auteuil où il compte tant de victoires, que dans les carrousels où il excite un si réel enthousiasme.

Le capitaine de Contades est à peu près de la même taille que son beau-frère, le commandant de Canisy; il a comme lui la sveltesse qui convient à l'uniforme noir galonné d'or; il lui manque, si l'on veut, ce grand compas des cavaliers qui montent par la forte étreinte, mais il a la science et la main, et il sait tirer d'un cheval tous les mouvements harmonieux de l'École, sans paraître lui imprimer autrement sa volonté que par cette sorte de magnétisme qui caractérise les écuysers de style pur.

M. de Canisy a droit au même éloge. Il obtient tout, tout ce qu'on peut obtenir d'un animal énergique qui ne demande qu'à se livrer, pourvu qu'il se livre à un doigté qui le comprend et qu'il sente l'hypnotisme d'un maître énergiquement doux.

Et puisque je viens de me servir d'un mot peu usité en langue équestre, je veux en faire un emploi plus large en disant que presque tous les bons écuysers de Saumur sont des hypnotiseurs. Et aux deux noms que je viens de citer, j'ajoute ceux du capitaine Voisin, du capitaine Mahot, du capitaine Domenech, du capitaine de Mareuil, des lieutenants Champion, L'Hotte, de Montjou, Morgon et de Quincey.

(A suivre.)

ROBERT MILTON.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

L'ALERTE DE CETTE NUIT

Une des alertes dont nous avons parlé dans un de nos derniers numéros a été sonnée cette nuit entre deux heures et deux heures et demie, dans tous les quartiers de la ville.

La réunion s'est faite très promptement à l'École, et, à quatre heures, tous les officiers quittaient Saumur pour faire différents exercices en campagne.

A onze heures, ils commençaient à rentrer en ville par le Pont-Fouchard.

COURSES DE VERRIE-SAUMUR

Les courses de Verrie-Saumur auront lieu, cette année, les dimanche 5 et lundi 6 juillet.

Ecole d'Application de Cavalerie

Par décision ministérielle du 3 juin 1891, M. Collignon (Justin-Auguste), lieutenant adjoint au trésorier du 12^e régiment de hussards, à Dinan, est désigné pour occuper le même emploi à l'École d'application de cavalerie de Saumur.

La Loire a grossi subitement depuis deux jours. Quelques centimètres encore et bien des prairies seront submergées. Ce serait un nouveau désastre ajouté à tant d'autres et qui aggraverait de plus en plus la détresse de l'agriculture.

L'eau marque 2^m 65 à l'échelle du pont Cessart.

Les journaux signalent également des crues

importantes dans la Saône, le Rhône et nombre de rivières. Beaucoup de prairies ont été envahies et les récoltes de foin sont perdues.

M. Chancel, juge à Angers, est nommé président du tribunal de Cholet, en remplacement de M. Debled, nommé à Quimper.

M. Frayssineau, juge à Quimper, est nommé juge à Angers.

UN ASSASSINAT A FONTAINE-GUÉRIN

Un crime affreux a été commis à Fontaine-Guérin, arrondissement de Baugé.

Samedi 6 juin, vers trois heures du soir, une veuve, M^{me} Pironneau, née Louise Cormier, a été trouvée assassinée dans la maison qu'elle habitait et qui est située au milieu des terres et isolée de toute habitation.

La malheureuse avait été étranglée.

Le parquet de Baugé, les autorités locales et la gendarmerie se sont immédiatement transportés sur les lieux.

Le médecin légiste a procédé à l'autopsie du cadavre.

Au dernier moment, nous apprenons que la justice croit être sur les traces du coupable. (Patriote.)

LE REFROIDISSEMENT DU GLOBE TERRESTRE

Notre globe se refroidit. Les savants le constatent.

Est-ce aussi sûr que cela? Les preuves font défaut, les preuves scientifiques bien entendu. On ne peut donner d'observations que sur une période de quelques années, et, pour suivre le mouvement, il faudrait avoir des tables de plusieurs siècles.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas sans intérêt de suivre la question et de profiter d'une note publiée par M. Ch. Naudin pour savoir où en sont les climats de l'Europe.

La seule observation sérieuse porte sur ce fait qu'il existe des périodes alternatives de refroidissement et de chaleur d'une durée variable.

Par exemple, depuis quatre ans, de 1886 à 1890, un refroidissement général a lieu sur l'Europe occidentale, plus ou moins marqué suivant les lieux, et observé en Algérie, surtout sensible dans le midi de la France.

M. Naudin a comparé leur température moyenne à celle des six années précédentes, de 1880 à 1886.

Dans les six années, de 1880 à 1886, la température moyenne a dépassé 14° et même est arrivée deux fois à 15°, tandis que dans les quatre dernières, de 1886 à 1890, elle n'a pas atteint 14°. La différence est encore plus sensible si on compare la moyenne des six années chaudes à celle des quatre années froides: pour les premières elle est de 14°,817; pour les autres, de 13°,788, ce qui leur donne une température moyenne inférieure de 1°,029 à celle des six années précédentes. C'est sur l'été, plus que les autres saisons, qu'a porté le refroidissement. La moyenne estivale des six années chaudes a été de 23°,277; celle des quatre années froides seulement de 22°,077, accusant ainsi une perte de 1°,2.

Le fait particulier dans la situation présente remarqué par M. Naudin, c'est l'alternance des séries plus ou moins longues d'années qui se suivent et se ressemblent par un même caractère météorologique. Les causes de ces alternances doivent être cherchées ailleurs que dans l'intérieur du globe.

Jusqu'ici on a attribué au *Gulf-Stream* la douceur des hivers sur les côtes de l'Europe; cependant, après les dernières observations faites sur l'océan Atlantique par le prince de Monaco et ses collaborateurs, on conteste cette influence. Ce fleuve d'eau chaude aurait-il changé de direction? Des froids rigoureux en décembre se sont abattus sur la Bretagne et autres localités jusque-là favorisées. En somme, conclut M. Naudin, nous savons peu de chose des causes qui produisent les irrégularités météorologiques, et il pourra encore s'é-

couler bien du temps avant qu'on les ait découvertes.

Dernières Nouvelles

Paris, 10 juin, 12 h. 35 soir.

L'*Officiel* publie aujourd'hui le mouvement judiciaire et administratif qui avait été annoncé.

L'amiral Montaignac, sénateur, ex-ministre de la marine, vient de mourir.

Le conseil supérieur de la guerre a arrêté les mesures spéciales à prendre pour éviter le retour des indiscretions pouvant nuire à la défense nationale.

HAVAS.

MARCHÉS

Saumur, 6 juin

Froment-commerce, l'hectolitre	22	Bœuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	21 90	Veu	2 —
Méteil	17 45	Mouton	2 40
Seigle	13 —	Porc	1 60
Orge	13 50	Poulets la couple	4 50
Avoine	9 50	Dindonneaux	16 —
Sarrasin	—	Canards	4 50
Haricots blancs	35 —	Oies	10 —
Haricots rouges	30 —	Beurre le kilog.	2 —
Fèves	—	(Eufs la douzaine	0 90
Noix	16 50	Foin, la charretée de	—
Châtaignes	—	780 kilog.	75 —
Sel les 100 kil.	15 —	Luze	75 —
Son	16 —	Paille	35 —
Pommes de terre, la barrique,	12 —	Huile de noix, 50 kil.	130 —
Farine, la culasse de, 157 kilog.	64 —	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	id. 2 ^e	—
id. 2 ^e id. Of. 38 33	—	id. 3 ^e	—
id. 3 ^e id. Of. 36 55	—	Charbon de bois, les	—
		100 kilog.	16 —
		Charbon de terre	4 50

JOURNAL DE LA SURDITÉ

Donne les DERNIERS RENSEIGNEMENTS sur tous les traitements existant en France et à l'étranger pour la guérison des maux d'oreilles. Il suffit pour le recevoir franco d'écrire à l'Administration: 112, BOULEVARD ROCHECHOUART, PARIS.

Parmi les produits d'élite adoptés par le public élégant, nous devons citer en première ligne **LA DIAPHANET**. D'une composition toute spéciale, cette poudre de riz donne discrètement au teint une fraîcheur et une pureté éclatantes et exerce sur la peau une action absolument hygiénique. M^{me} Sarah Bernhardt a consacré ce remarquable produit en lui accordant son éminent patronage.

ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur.

CHOCOLAT Félix POTIN

Garanti pur cacao et sucre

30 Médailles Or, Argent et Bronze

N^{os} 1 Chocolat de santé le kilo 2 f. 60
2 — — — — — qualité fine. — 3 »»

Chocolats supérieurs

N^{os} 3 CHOCOLAT SUPÉRIEUR vanillé... le kilo 3 f. 40
4 — — — — — surfin... — 3 60
5 — — — — — double vanille. — 3 80
6 — — — — — superfin... — 4 20
7 — — — — — triple vanille... — 4 80
Chocolat sans sucre... — 5 »»

Remise 5 0/0 à partir du n^o 3 par quantité de 5 kilos.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le *pityriasis* (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande.

Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout: pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

PAUL GOBET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.

VENTE

Sur Saisie Immobilière

EN 3 LOTS

DE DIVERS IMMEUBLES

Consistant en :

Caves d'habitation et d'exploitation, Cour, Jardin, Terres et Vignes,

Le tout situé commune de Gennes

L'ADJUDICATION aura lieu à la barre du Tribunal civil de Saumur, le Samedi 4 Juillet 1891, heure de midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en vertu : 1° de la grosse dument en forme exécutoire d'un acte au rapport de M^e Dufour, notaire à Gennes, en date du 20 janvier 1867, enregistré ; 2° d'un acte contenant transport de la créance résultant de l'obligation ci-dessus reçue par M^e Bourdais, notaire à Gennes, le 2 août 1872, aussi enregistré ; 3° d'un acte contenant quittance subrogatoire reçue par le même notaire le 14 décembre 1883, aussi enregistré ;

Aux requête, poursuite et diligence de : 1° Madame Marie-Eugénie Tessier, épouse de Monsieur Auguste-Armand Thibault, cultivateur, avec lequel elle demeure commune de Chenehutte-les-Tuffeaux, et ce dernier pour la validité ;

2° Madame Hortense-Marie Tessier, épouse de Monsieur Julien-Auguste Petiteau, avec lequel elle demeure commune de Chenehutte-les-Tuffeaux, et celui-ci pour la validité ;

3° Monsieur Adrien-Camille Tessier, boucher aux Tuffeaux, commune de Chenehutte-les-Tuffeaux ;

4° Madame Marie Champion, veuve de Pierre Tessier, marchande bouchère, demeurant commune de Chenehutte-les-Tuffeaux, ladite dame agissant au nom et comme tutrice naturelle et légale de Constant Tessier, son fils mineur ; les quatre enfants Tessier étant aux droits de leur aïeul paternel, Pierre Tessier, duquel ils sont seuls héritiers, ainsi qu'il appert d'un acte de notoriété, dressé par M^e Bourdais, le 13 janvier 1887, enregistré ;

Ayant pour avoué M^e V. LE RAY, avoué près le Tribunal civil de Saumur, et demeurant rue du Marché-Noir, numéro 12, qui est constitué pour eux sur la présente poursuite de saisie ;

En présence ou en l'absence de : Monsieur Pierre Huet, cultivateur, et dame Anne Chicoisne, son épouse, demeurant ensemble à Milly, commune de Gennes, — parties saisies ;

Il sera, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, procédé à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés. Lesdits immeubles ont été saisis à la requête des héritiers Tessier, sus-nommés, sur les époux Huet-Chicoisne, également sus-nommés, par procès-verbal de Renier, huissier à Gennes, en date du vingt-un mars mil huit cent quatre-vingt-onze, visé le même jour, enregistré le vingt-trois mars, même mois, et transcrit, après dénonciation aux saisis, au bureau des hypothèques de Saumur, le neuf avril mil huit cent quatre-vingt-onze, volume 47, numéro 25.

DÉSIGNATION ET MISES A PRIX

Commune de Gennes

PREMIER LOT.

Diverses caves d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, issues et terrain, le tout d'une contenance de vingt-un ares douze centiares environ, situé aux Bourdeaux, près Milly, numéros 790, 791, 792 p et 801 p, section D du cadastre, joignant d'un bout le chemin de Milly à Louerre, d'un autre côté un autre chemin.

Mise à prix, cent francs, ci. 100

DEUXIÈME LOT

1° Un terrain en culture, sis aux Bons-Marchais, d'une contenance de trente-huit ares cinquante centiares, numéro 372, section D du cadastre, joignant au midi le chemin de Milly à Louerre, d'autres parts MM. Voisin et Taigné ;

2° Un terrain en culture, au même lieu, d'une contenance de quatre ares quarante centiares, numéro 390, section D, joignant d'un côté le même chemin, d'autre côté MM. Voisin et Chauveau ;

3° Un autre terrain en culture, sis aux Enclozes, d'une contenance d'environ vingt-un ares quarante centiares, numéro 466, section D, joignant au nord et au couchant des chemins et Gagneux ;

4° Un terrain en jachères, sis au Palais, contenant trois ares vingt centiares, numéro 504, section D, joignant Etienne Baranger ;

5° Un terrain en culture, sis aux Lormandières, contenant environ dix ares quatre-vingt-dix centiares, numéro 1143, section D, joignant au nord un chemin.

Mise à prix, trois cents francs, ci. 300

En sus de ce prix, l'adjudicataire de ce lot aura à servir aux héritiers Bouyer, des

Tuffeaux, la moitié d'une rente foncière de cinquante-trois litres de blé, dont est grevé l'article deux dudit lot, suivant titre nouvel reçu par M^e Dufour, notaire à Gennes, le dix-huit septembre mil huit cent soixante-quatre.

TROISIÈME LOT

Un terrain en prairie artificielle et vigne, sis aux lieux dits Coulée-Merceronne et le Ragot, d'une contenance totale d'environ soixante-quatorze ares soixante-trois centiares, numéros 359 p et 479 p, section B, joignant au levant la route de Gennes à Milly et au midi Chapelet et Leblanc.

Mise à prix, vingt francs, ci. 20

En sus de ce prix, l'adjudicataire aura à servir à M. Euleau, propriétaire, commune de Chenehutte-les-Tuffeaux, une rente de cinq décalitres onze décilitres de blé-froment et quatre décalitres six décilitres d'avoine, ladite rente amortissable pour deux cent trente francs, suivant titre nouvel reçu par M^e Dufour, le quinze février mil huit cent soixante-sept.

Total des mises à prix, outre le service des rentes ci-dessus-énoncées et les charges, quatre cent vingt francs, ci. 420

Nota. — Il est déclaré ici, conformément aux dispositions de l'article 696 du Code de procédure civile, modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur lesdits immeubles saisis, pour raison d'hypothèques légales, devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication, et que, faute par eux de ce faire dans ledit délai et icelui passé, les immeubles dont s'agit passeront aux mains de l'adjudicataire francs et libres de toutes charges de cette nature non inscrites.

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'avoués exerçant près le Tribunal de Saumur.

S'adresser, pour les renseignements :

1° A M^e V. LE RAY, avoué à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12, poursuivant la vente ;

2° Au Greffe du Tribunal civil de Saumur, où se trouve déposé le cahier des charges.

Dressé par l'avoué soussigné, à Saumur, le neuf juin mil huit cent quatre-vingt-onze.

V. LE RAY.

Enregistré à Saumur, le juin mil huit cent quatre-vingt-onze, f° 32, c° 17. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : L. PALUSTRE.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour le 24 juin 1891

Château de l'Île Ponneau

Près de la Gare d'Orléans

Meublé ou non Meublé

SES JARDINS ET SERVITUDES AVEC OU SANS LE PARC

On peut visiter.

S'adresser à M^e GAUTIER, notaire, ou à M. GIRARD, géomètre-expert, rue Pavée, Saumur.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

En l'étude de M^e BRAC, notaire à Saumur, le Samedi 13 Juin 1891, à une heure,

LES VIGNEAUX

Ancienne propriété de M. GAUFRETEAU, dominant la vallée de la Loire,

Située commune de Chenehutte-les-Tuffeaux, et par extension sur Verrie et St-Florent

COMPRENANT : Maison de maître, jardin bien affrui, maison de vigneron ; clos de vigne d'environ 3 hectares, produisant d'excellent vin blanc ; ferme d'environ 22 hectares, bois compris, louée à demi-fruits.

Cheptel d'environ 5,000 fr. à rembourser

MISE A PRIX

Cheptel en sus : 20,000 fr.

S'adresser : sur les lieux, au fermier, M. DUGAS, et, à Saumur, à M^e BRAC, notaire.

UN JEUNE HOMME, 30 ans, demande place de COCHER.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

Une petite Propriété

Située au canton de la Tête-Noire, c^{te} de St-Lambert-des-levées,

COMPRENANT : Maison et jardin avec bassins, manège et canaux, le tout contenant 44 ares.

60 ARES 50 CENTIARES DE TERRE, à la Levée-Neuve, même commune.

S'adresser : soit à M. AUGUSTE GIRANDIER-VERNEAU, jardinier, route de Rouen, soit à M^e LE BARON, notaire.

Etude de M^e LELIÈVRE, notaire à Saumur.

A ADJUGER

En l'étude et par le ministère de M^e LELIÈVRE, le Samedi 27 Juin 1891, à une heure du soir,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue des Païens, 1.

JOUISSANCE IMMÉDIATE

Prix payable comptant, ou un tiers comptant et deux tiers dans cinq ans, avec intérêts à 4 0/0.

Faculté de traiter avant l'adjudication.

A LOUER DE SUITE

MOULIN A EAU

SUR LE THOUET

AVEC PRAIRIE

S'adresser à M. RUE, négociant à Saumur.

A CÉDER

Magasin d'ÉPICERIE et MERCERIE

BUVETTE

Rue du Pressoir - Saint-Antoine, n° 15,

Pour cause de départ et cessation de commerce

CIDRES

M^e ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit de très bons cidres nouveaux des meilleures contrées de Bretagne et de Normandie, garantis pur jus, à 38 fr. la barrique.

S'adresser route de Rouen, n° 24 bis. (143)

ENTREPOT

DE PRODUITS CHIMIQUES

COURTET, rue Daillé, Saumur

Sulfate de fer, garanti pur, 7 francs les 100 kilos.

Sulfate de cuivre, garanti pur, 50 fr. les 100 kilos, par fût de 250 kilos.

Soufre sublimé de Marseille, garanti pur, 1^{re} marque.

ENTREPOT

CIDRE de Bretagne

PREMIÈRE QUALITÉ

P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

ON DEMANDE Un Ménage pour servir à la campagne, le mari cultivateur-vigneron, et la femme bonne basse-courrière.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE UNE DOMESTIQUE sachant faire la cuisine et le ménage.

S'adresser au bureau du journal.



25 francs PAR MOIS

Ateliers de Constructions mécaniques GUYEU, 113, Quai d'Orsay, 113, PARIS

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BLANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Accords, Réparations, Échanges et Locations de Pianos.

La Maison est à même de fournir pendant tout le cours de l'année des pianos d'occasion de différents facteurs, à des prix exceptionnellement avantageux.

Grand choix de Pianos neufs, Harmoniums, Violons, Violoncelles, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

600 Partitions et choix considérable de morceaux à l'abonnement. Les soins extrêmement minutieux apportés dans tous les travaux de réparations, et les fournitures étant de 1^{re} qualité, nous ont déjà acquis une réputation incontestée dans la contrée.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés.

Epicerie Parisienne

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

HUILE D'OLIVE DE NICE

Qualité extra, garantie pure, 1/2 kil. 1 f. 20, le litre 2 f. 20. — Par 5 kil. : le kil. 2 f. 20 ; par 10 kil. : 2 fr.

VINAIGRE d'Orléans, le litre 50
— garanti pur vin, — 70

ALCOOL A BRULER, sans odeur, le litre 1 fr. 30.

Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre

Ancienne Maison GUÉRINEAU

LIGNAIS, Succ^r

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50

Excellents vins rouges et blancs

Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.

SALONS & CABINETS PARTICULIERS

Dîners sur commande

PRIX MODÉRÉS

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné,

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,

Hôtel-de-Ville de Saumur.

1891

MAIRE,